

Le Groupement d'Employeur Judo Nouvelle Aquitaine recrute pour le compte du Comité départemental de Haute-Vienne de Judo et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo un éducateur sportif titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive mention judo » ou du BEES 2^{ème} degré option « Judo-Jujitsu ».

Les candidatures de titulaire du DEJEPS « performance sportive mention judo » seront étudiées sous réserve d'un projet de formation à court terme visant l'obtention du DESJEPS.

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV) sont à adresser avant le 19 août au :

Président du Groupement d'employeur Judo Nouvelle Aquitaine

Dojo régional de Lormont, 153 Rue Izzet Koç 33 310 LORMONT

TEL : 05 56 31 59 61 - E-mail : presidentjudoaquitaine@orange.fr copies à jade.rosa@ffjudo.com et secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Intitulé de la fonction	Chargé de Missions Techniques Fédérales
Type contrat de travail	Contrat à Durée Déterminée à temps partiel Contrat à durée déterminée et à temps partiel en remplacement d'un salarié absent pour raison de formation professionnelle (article L1241-1 du code du travail)
Date prévisionnelle d'embauche	1 ^{er} septembre 2019
Date de fin de contrat	30 juin 2020
Rémunération	- Rémunération mensuelle brute : 1035 € - Classification : Technicien – groupe 4 de la CCNS

OBJET DU POSTE

- Chargé de Missions Techniques Fédérales (CMTF) auprès de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE et du Comité de la HAUTE-VIENNE de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées.
- Membre de l'Equipe Technique Régionale, ce CMTF sera positionné en tant qu'agent de développement du judo sur l'ensemble des territoires de la région NOUVELLE-AQUITAINE.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Missions de développement et de promotion sur le territoire de la HAUTE-VIENNE : relais de l'action fédérale en direction des clubs et travail de proximité avec les clubs, notamment informations et conseils, soutien aux projets associatifs.
- Missions éducatives dans le secteur de la formation des officiels et des techniciens, notamment relais local de l'organisme de formation pour la filière fédérale d'enseignement et le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux, et dans le secteur de l'animation pour tous publics.
- Missions sportives et techniques : organisation et suivi des activités fédérales et coordination des manifestations officielles ; actions en lien avec la filière du haut niveau et le projet de performance fédéral, notamment intervenant au Pôle Espoirs et au Centre Régional d'Entraînement Judo de NOUVELLE-AQUITAINE sur le site de LIMOGES.
- Missions liées aux missions de l'ETR et à la formation professionnelle continue.
- Une part de travail administratif est attachée à chacune des missions.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée du temps de travail : Contrat à durée déterminée et à temps partiel en remplacement d'un salarié absent pour raison de formation professionnelle (article L1241-1 du code du travail). le volume hebdomadaire de travail est lissé à 17,5 heures sur l'ensemble de la période de référence, la durée hebdomadaire du travail pouvant donner lieu à modulation et le repos hebdomadaire n'est pas habituellement donné le dimanche.

Lieu : Le lieu de travail est situé au dojo Robert LECOMTE, 47 rue de l'ancienne école normale à Limoges.

Compte tenu de la nature de l'activité, une partie des missions se déroulera en dehors du dojo Robert Lecomte, avec des déplacements professionnels sur l'ensemble de la région ou au-delà (possibilité de prise en charge aux conditions fixées par l'association).

Convention concernée : Convention Collective Nationale du Sport

Temps d'adaptation : Période d'essai de 2 mois renouvelable une fois.

Incompatibilité : La fonction est incompatible avec l'exercice de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié.

POSITIONNEMENT DANS L'ASSOCIATION	<p>Mise à disposition par le Groupement d'Employeurs auprès du comité de la Haute-Vienne de Judo</p> <ul style="list-style-type: none">- Sous l'autorité administrative du Président du GE Judo Nouvelle Aquitaine- Sous l'autorité fonctionnelle de la Présidente du Comité de la Haute-Vienne de judo et du Président de la ligue judo Nouvelle Aquitaine.- Sous l'autorité technique du DTN de la FFJDA ou son représentant, le coordonnateur d'ETR. <p>Autonomie : Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CMTF doit en référer au coordonnateur de l'ETR. Le CMTF rend compte de son activité chaque mois auprès de la présidente du comité de Haute-Vienne de judo et du coordonnateur de l'ETR.</p>
--	--

COMPETENCES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo ».- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils informatiques : Word – Excel – Powerpoint – Internet – extranet FFJDA – ODAS – Logiciel de tirage au sort... Si nécessaire, un module de formation pour adaptation au poste de travail pourra être activé.- Patrimoine de connaissances ou expériences : Contexte socio-économique de la NOUVELLE-AQUITAINE et de son environnement institutionnel (sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels...).- Permis de conduire
------------------------------------	--

EVALUATION DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">- Entretien annuel
----------------------------------	--